



N° 38552-2023/1-ACTS/DAJI

Date du : 2 mars 2023

Rapport de présentation

OBJET : modification de l'arrêté modifié n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des représentants de la présidente de l'assemblée de la province Sud et de représentants de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

PJ : un projet d'arrêté.

Réf. : - courrier n° 2023-DAVAR-SIVAP-8163 en date du 13 février 2023, relatif au comité consultatif des produits phytopharmaceutiques à usage agricole et à usage « Jardin » (CCPPUAJ) ;
- arrêté modifié n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des représentants de la présidente de l'assemblée de province Sud et de représentants de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

Comité consultatif sur les produits phytopharmaceutiques à usage agricole (PPUA) et à usage jardin (Titre 4 – secteur du développement rural – article 40) - changements de représentants :

Par courrier en date du 13 février 2023, la direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales, service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (DAVAR-SIVAP), sollicite la province Sud pour savoir si elle souhaite apporter des changements de représentants au sein du comité consultatif sur les produits phytopharmaceutiques à usage agricole (PPUA).

Il est proposé par la direction du développement durable des territoires de remplacer :

- *M. Nicolas PEBAY* par *M. Frédéric GIMAT* (chef SPPAT) en tant que titulaire ;
- *Mme Chloé LAFLEUR* par *M. Loïc BOURGINE* (responsable antenne La Foa SPPAT) en tant que suppléant.

Commission d'agrément relative à la gestion des déchets (Titre 6 – secteur de l'environnement - art. 59) et comité de gestion de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) – Province Sud (Titre 6 – secteur de l'environnement - art. 59-1) - changements de représentants :

Il est demandé de remplacer M. Philippe BLAISE par Mme Françoise SUVE dans ces deux instances.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.